



**Implantation**

Implanté dans un tissu de bâtiments dévolus à la logistique (casernes, dépôts...) le projet s'inscrit dans une alternance de grands volumes et de généreuses surfaces libres, tout en reconnaissant l'orthogonalité du système existant. Suivant la logique des casernes, le SCN adresse son entrée vers le nord du site et vers la ville. Un généreux parvis articule l'entrée principale avec le tissu environnant, la rue de la dixence et par extension la rue des casernes. Les accès véhicules sont hiérarchisés suivant les 3 catégories d'usagers : parking clients, examens et expertises, parking personnel. Les espaces dévolus aux essais dynamiques sont organisés au sud à distance de la rue des casernes et des logements.

**Flux**

De la prise en charge des véhicules par les experts à leur retour, le parcours se déroule de manière linéaire et fluide, sans manœuvres superflues, garantissant l'efficacité du processus d'expertise. La partie sud du site est réservée aux essais dynamiques et au parking personnel. Les clients et visiteurs sont organisés au nord du site. De même, à l'intérieur du bâtiment, les zones ouvertes au public sont clairement séparées des surfaces dédiées aux collaborateurs.

**Organisation**

Le projet regroupe sous un même toit l'ensemble des fonctions. Elles sont hiérarchisées en 2 sections distinctes dévolues respectivement aux véhicules et à l'administration. Chaque section est clairement organisée en unités autonomes : la halle poids lourd, la halle véhicules légers, la zone experts / examens et l'espace administration / clientèle. Les différentes sections sont connectées entre elles suivant les exigences programmatiques et fonctionnelles exigées par le projet. Le hall clients et l'espace d'attente des examens s'inscrivent dans la continuité du parvis. Les open-spaces (experts, administration) sont organisés autour du patio, de part et d'autre de l'entrée personnelle. À l'étage, les bureaux collaborateurs et les différents services sont superposés à la zone administration, tandis que les bureaux des fonctions dirigeantes sont disposés en tête de bâtiment, surplombant le parvis.

**Typologie**

Les circulations et les espaces collectifs (open spaces, halls) sont organisés en espaces fluides qui s'articulent entre les groupes de bureaux et les services. L'organisation spatiale et typologique favorise la multiplicité des rapports avec le contexte. Les limites entre intérieur et extérieur sont estompées. Le patio devient une pièce à part entière au cœur du projet. Les distributions sont disposées de manière à offrir un accès de service au sud et un accès ouvert au public, au nord. Les circulations verticales remplissent leur fonction de voies d'évacuation en étant compartimentées et en donnant directement sur l'extérieur. Le local technique est mis en place entre la halle et l'aile de bureaux dans une position permettant une distribution efficace des 2 entités programmatiques.

**Structure**

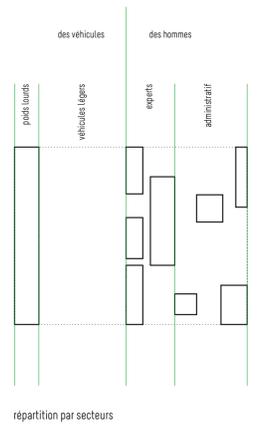
La structure se compose de murs en béton armés et de porteurs ponctuels. Une portée majeure de 25 m permet de libérer de tout élément porteur la halle des véhicules en utilisant des poutres d'une hauteur statique de 120 cm. Les locaux administratifs sont structurés par une trame de porteurs ponctuels type poteaux-dalles, dont les portées, courantes, sont limitées à un maximum de 8,5 m. Les murs en béton armé permettent de répondre non seulement à des contraintes structurelles (descente des charges et contreventement sismique) mais permettent également d'établir des compartimentages feu efficaces entre les halles et les parties administratives.

**Enveloppe**

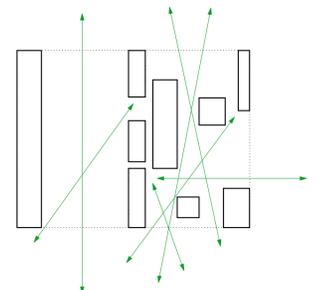
Les façades légères et rapportées enveloppent uniformément le volume. Elles expriment la multiplicité des rapports et des orientations du plan. La juxtaposition des programmes administratifs avec les halles véhicules est exprimée à travers des modules de façade différenciés répondants aux besoins spécifiques des 2 types de programmes : une enveloppe vitrée classique dans la partie administrative, un bardage en profilé transtucide, dans les halles. Le verre confère au nouveau SCN une image soignée et cohérente avec la destination institutionnelle du bâtiment, par opposition aux halles industrielles environnantes.

**Modularité et flexibilité**

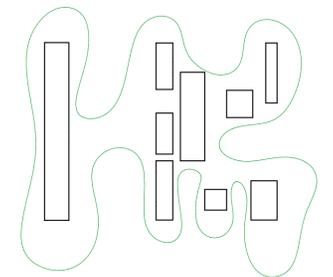
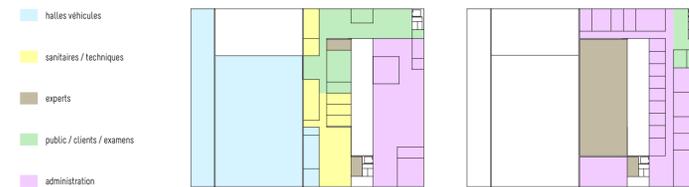
La trame de porteurs ponctuels permet une organisation flexible et modulaire des surfaces de bureaux tout en préservant le potentiel d'adaptation et d'évolution du projet. De même, la modularité des éléments de façades, d'une largeur de 160 cm dans les bureaux et de 80 cm dans les halles permet un agencement très libre des locaux en façade. À long terme, la partie bureau peut être agrandie par surélévation d'un ou deux niveaux. Le site conserve un potentiel d'extension en partie sud ou ouest.



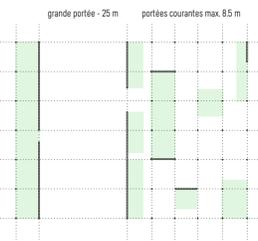
répartition par secteurs



diversité des rapports

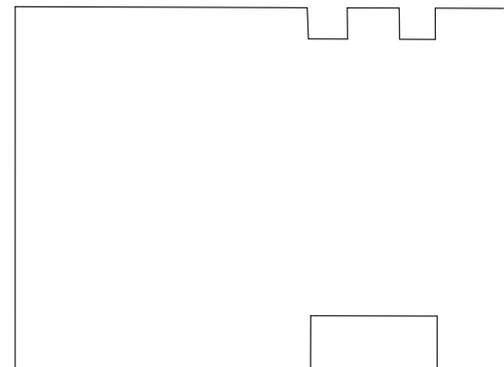
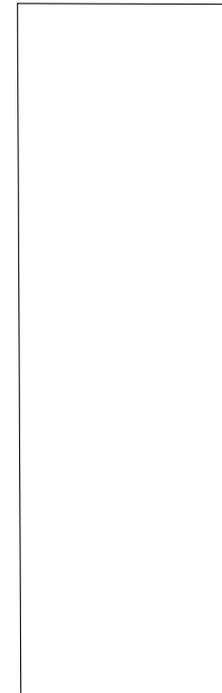
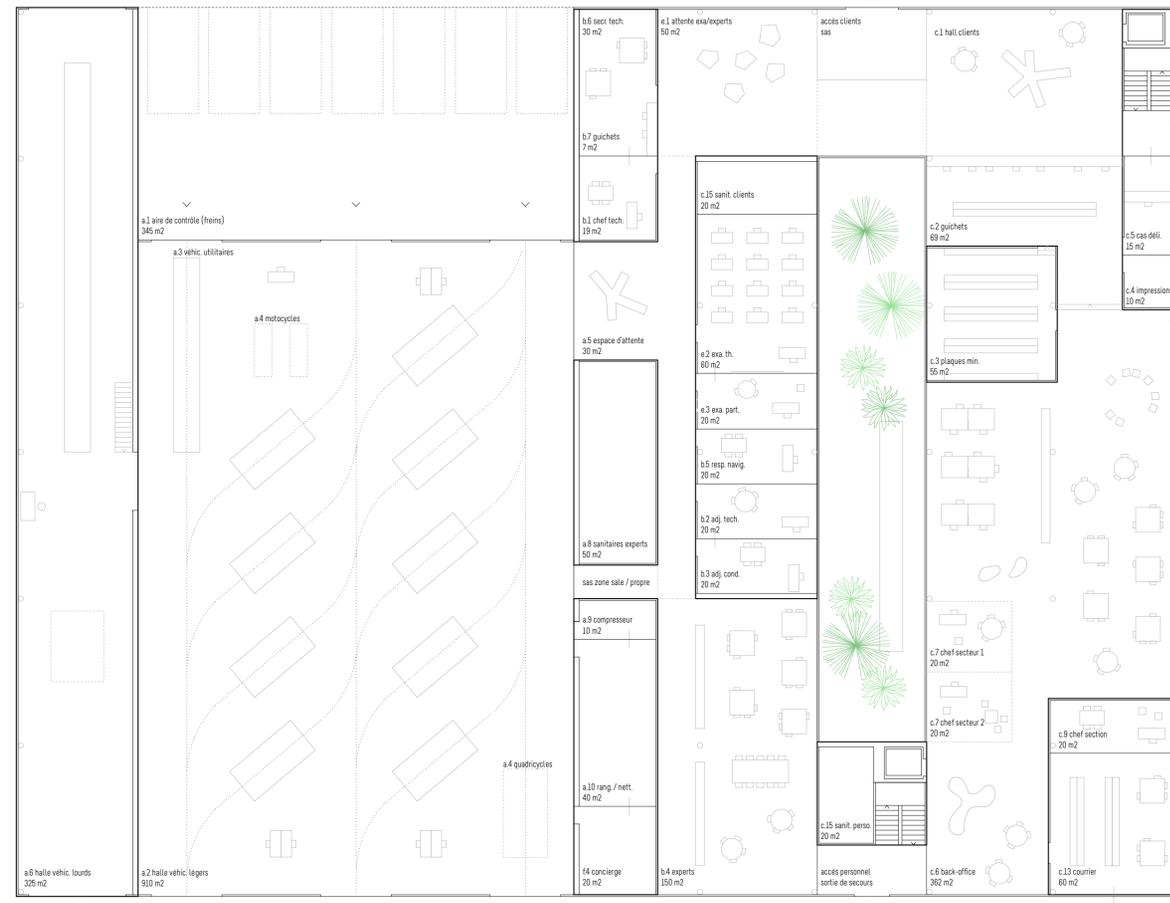
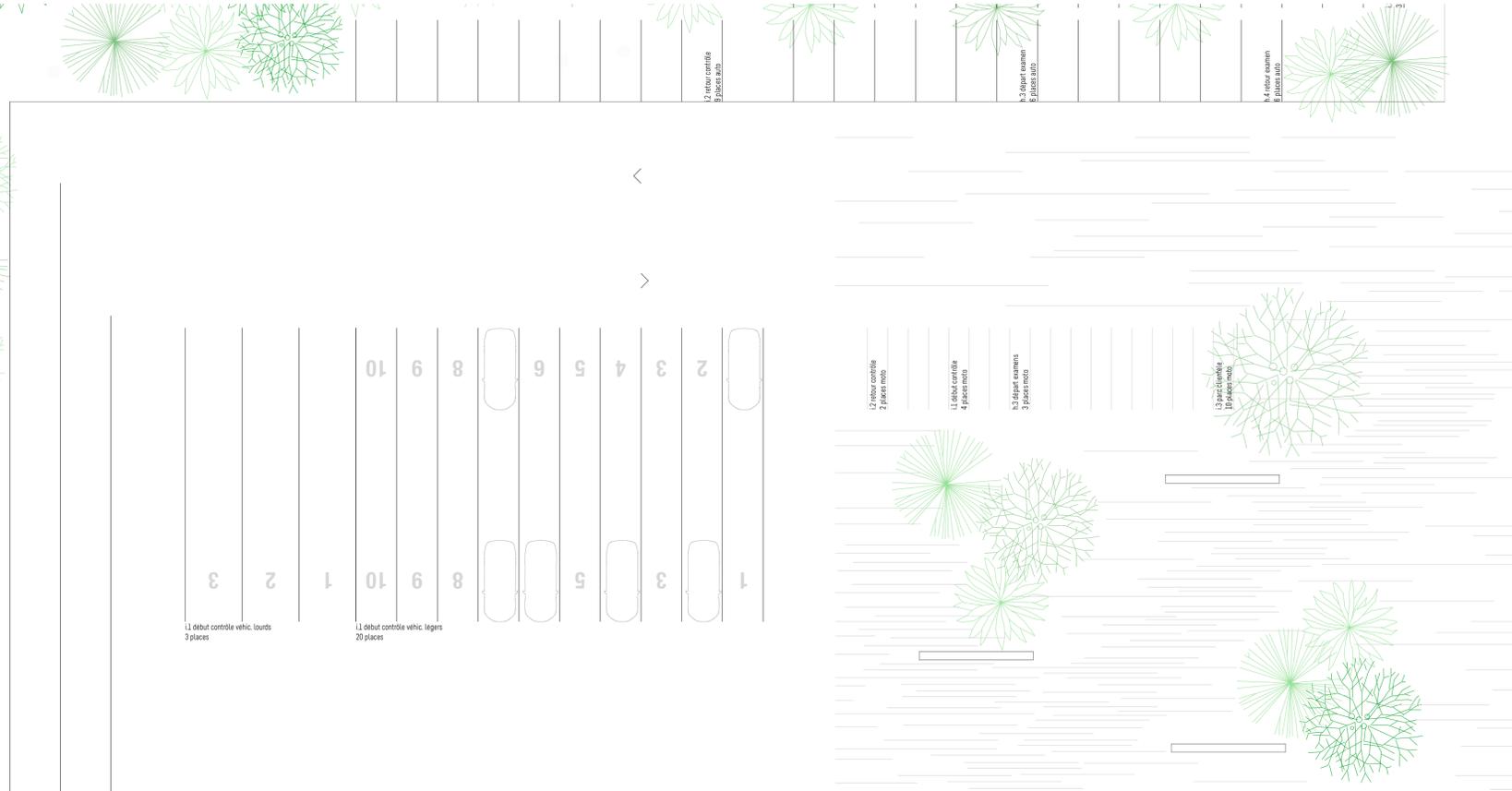


dissolution des limites, enveloppe dématérialisée



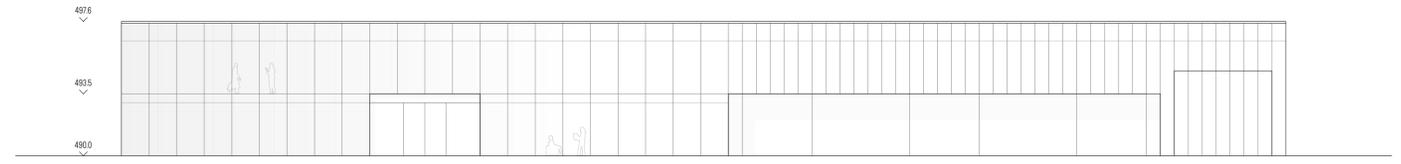
structure porteuse



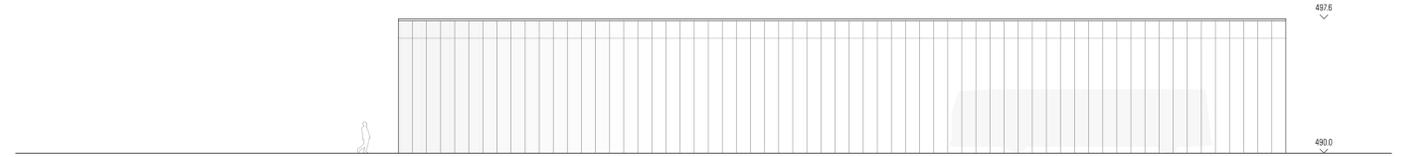




plan étage \_ 1:200



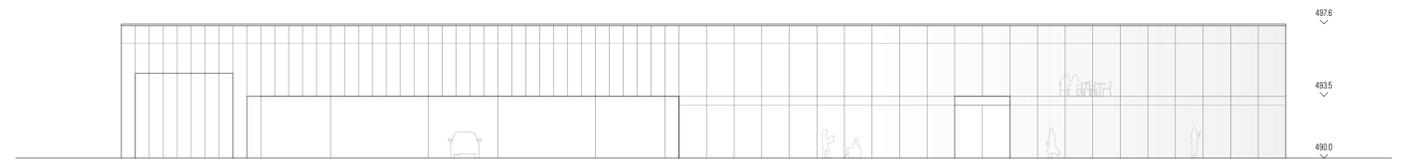
élévation nord \_ accès clients \_ 1:200



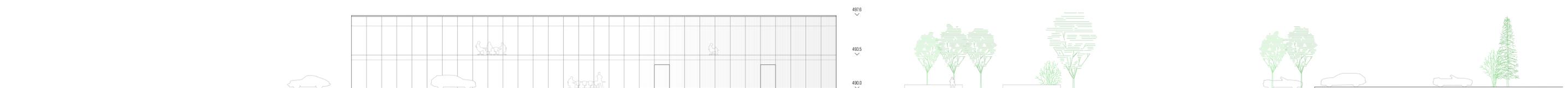
élévation ouest \_ halle poids lourds \_ 1:200



coupe aa \_ 1:200



élévation sud \_ accès personnel \_ 1:200



élévation est \_ administration \_ 1:200